MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET FORFAITAIRES (BPUF)

l'Acheteur
Ministères Territoires, Écologie, Logement DREAL Pays de la Loire

Objet du marché
RN844 – Porte des Sorinières **Diagnostic trafic et sécurité routière**

Référence DREAL : *DREAL44-2026-003*

N° prix	**DÉSIGNATION DE LA PRESTATION ET PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES -HORS TAXES-**	**PRIX FORFAITAIRE OU UNITAIRE EN CHIFFRES –HORS TAXES-**
1	**Période de préparation** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations décrites dans le CCAP et le CCTP (4.1.3) , toutes sujétions comprises. **Le forfait :**	
2	**Enquête O/D par relevé de plaques minéralogiques (RPM)** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations décrites dans le CCTP (4.1), toutes sujétions comprises. **Le forfait :**	
3	**Comptages automatiques sur 2 semaines par caméras (avec traitement des données)** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations décrites dans le CCTP (4.1), toutes sujétions comprises. **Le forfait :**	
4	**Rapport de diagnostic trafic sur la base des comptages et propositions d'aménagements de l'échangeur** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations décrites dans le CCTP (4.2), toutes sujétions comprises. **Le forfait :**	
5	**Diagnostic de sécurité routière** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations décrites dans le CCTP (4.3), toutes sujétions comprises. **Le forfait :**	
Réunions		

N° prix	**DÉSIGNATION DE LA PRESTATION ET PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES -HORS TAXES-**	**PRIX FORFAITAIRE OU UNITAIRE EN CHIFFRES –HORS TAXES-**
6	**Réunion en présentiel** Ce prix rémunère à l'unité les réunions en présentiel prévues dans le cadre de la prestation dans les locaux de la DREAL à Nantes. Il prend en compte toutes les sujétions, quel que soit le nombre nécessaire d'intervenants du titulaire à la réunion. **L'unité :**	
7	**Réunion en visio-conférence** Ce prix rémunère à l'unité les réunions en distanciel prévues dans le cadre de la prestation. Il prend en compte toutes les sujétions, quel que soit le nombre nécessaire d'intervenants du titulaire à la réunion. **L'unité :**	